

## FORMATION QUALIFIANTE

# FAKE NEWS : DÉSINFORMATION ET MALINFORMATION : COMPRENDRE, RÉAGIR, SE PROTÉGER

 Durée  
7 heures

 Modalités  
présentiel

 Prix  
250 €

 Effectif  
min: 6  
max: 15

### ► Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre les phénomènes de désinformation, malinformation et mésinformation (quoi, pourquoi, comment)
- identifier leurs impacts potentiels sur une entreprise (réputation, sécurité, business)
- développer des réflexes pour détecter, analyser et réagir face à des contenus douteux
- mettre en place de bonnes pratiques individuelles et collectives pour se protéger
- anticiper les évolutions et mutations de la menace informationnelle

### ► Public concerné

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels amenés à traiter, diffuser ou analyser des informations dans leur activité. Elle concerne tous les dirigeants, salariés d'entreprises souhaitant renforcer leur vigilance face à la manipulation de l'information.

### ► Compétences visées

- Identifier les phénomènes de désinformation, malinformation et mésinformation
- Développer des réflexes pour détecter, analyser et réagir face à des contenus de désinformation
- Estimer les évolutions des mutations des menaces informationnelles

### ► Programme

Cette formation sensibilise les participants aux enjeux actuels liés à la circulation et à la manipulation de l'information. Elle alterne apports théoriques et exercices interactifs pour rendre la menace informationnelle intelligible et concrète.

Grâce à des mises en situation et à l'analyse de cas pratiques, les participants apprennent à décoder les mécanismes de la désinformation et à adopter des pratiques protectrices, tant au niveau individuel que collectif.

### ► Modalités d'évaluation

- Exercices interactifs.

- Études de cas.
- Quiz de validation des acquis.

## ► Prérequis

Aucun prérequis.

## ► Procédure d'inscription

Pour toute information, contacter le pôle relations entreprises à l'adresse suivante : [entreprises.sufca@unicaen.fr](mailto:entreprises.sufca@unicaen.fr)

## ► Prochaines sessions

06/03/2026

## ► Reconnaissance qualité

L'article L.6316-4 II du code du travail, reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences (Actions de formation / Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience / Bilans de compétences / Actions de formation par apprentissage).

**L'université de Caen Normandie figure ainsi sur la liste publique des organismes de formation certifiés QUALIOPI.**

Depuis 2016, l'université de Caen Normandie met en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue pour la formation professionnelle. Elle a notamment été certifiée pour l'activité de formation continue de 2019 à 2022 selon la certification de services FCU « La Formation Continue à l'Université » validée par le CNEFOP.